

# Châtenay

Journal de l'Association des Amis du Moulin du Châtenay  
 Centre Régional d'initiation  
 et d'information à  
 l'écologie

"LES ASSOCIATIONS :  
 LIEU DE PARTICIPATION  
 ET ECOLE DE  
 LA DEMOCRATIE"

JEUX  
 DEVINETTE **A QUEL ENDROIT  
 SE TROUVE CETTE CROIX ?**

NUMERO 7  
 Trimestriel  
 JUIN 1983  
 COUT : 3,50 F

Numéro de C.P.P.A.P. :  
 65 138

Directeur de la Publication :  
 Emile EALET

Editorial page 2  
**LA LIBERTE  
 D'ASSOCIATION :**

*"un des droits  
 fondamentaux  
 de l'Homme".*

Imprimerie Spéciale des A.M.C.



Chaque trimestre nous vous proposerons de jouer avec nous à un "Jeu-Devinette", simple. Il s'agit d'identifier une bâtisse, un édifice, un mégalithe ou autres. Pour ce numéro, c'est une CROIX du Pays de Brocéliande que l'on vous demande de reconnaître. Pour vous mettre sur la voie, elle située dans la partie Nord-Ouest du Pays.

La première personne qui nous donnera le lieu exact où se trouve cette croix gagnera un abonnement gratuit d'un an (4 numéros) au "Châtenay". - Ecrivez la réponse à Gérard Lelièvre, 14, bd Oscar-Leroux - 35100 Rennes.

# LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION :

## « Un des droits fondamentaux de l'homme »

En France, la diversité et le nombre des associations sont considérables. D'après certains regroupements sérieux, il existerait actuellement entre 300 000 et 500 000 associations en fonctionnement regroupant entre 15 et 20 millions de personnes ! Elles constituent ainsi le tissu politique, culturel, éducatif, scientifique et social de la Nation.

Jamais d'ailleurs il n'a été enregistré autant de déclarations d'associations dans les préfectures et sous-préfectures que ces dernières années. Rien que pour l'année 1978 il s'est créé 34 690 associations nouvelles, soit près de 100 déclarations par jour ! On assiste donc à un véritable "boum" de la vie associative. Jugez-en

ANNEE 1965 : 17 450 CREATIONS – ANNEE 1969 : 20 256 CREATIONS  
ANNEE 1972 : 26 112 CREATIONS – ANNEE 1978 : 34 690 CREATIONS

A une époque marquée par l'individualisme et la solitude, le développement de la vie associative répond certainement à un besoin effectif et durable dans toutes les couches sociales de la population. De même qu'il permet un épanouissement de la vie démocratique par la participation du plus grand nombre à l'élaboration des décisions intéressant la collectivité. L'association est donc bien une cellule de base de notre société, une véritable école de la démocratie.

Parallèlement à ce développement il faut constater avec évidence que les associations ne se satisfont plus du seul droit à l'existence. Petites ou grandes, elles réclament davantage de pouvoirs donc davantage de moyens adaptés et suffisants.

Puissent nos élus politiques en tenir compte et soutenir non pas seulement par de belles paroles d'encouragement mais par des aides financières concrètes tous les bénévoles des associations qui se dévouent en consacrant leurs loisirs à la collectivité.

*Car ne l'oublions pas, que deviendraient sans nos associations, toutes les activités sportives ou culturelles indispensables à notre vie sociale ?*

Il ne faut surtout pas que le slogan "Métro-boulot-dodo", que l'on a vu fleurir sur les murs de Paris lors des manifestations de mai 1968, devienne demain une réalité comme cela est déjà, malheureusement, le cas pour beaucoup de nos concitoyens !

*Extrait de l'excellent "Guide Pratique des Associations", de Jean JOHO*

### DIX MOYENS DE TUER UNE ASSOCIATION... (ET C'EST QUASIMENT SCIENTIFIQUE)

- 1) N'allez pas aux réunions, si vous y allez, arrivez en retard ;
- 2) Critiquez le travail des dirigeants et des membres ;
- 3) N'acceptez jamais de responsabilités car il est plus facile de critiquer que de réaliser
- 4) Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Comité ; si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et si vous y venez, ne faites aucune proposition ;
- 5) Si on vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire .
- 6) Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'avez rien appris ou bien dites comment les choses auraient dû se faire ;
- 7) Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand les autres retroussent leurs manches, plaignez vous que l'association est dirigée par une clique ;
- 8) Payez votre cotisation le plus tard possible ;
- 9) Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents ;
- 10) Plaignez-vous qu'on ne publie presque jamais rien sur ce qui vous intéresse mais n'envoyez jamais d'article, ne faites jamais de suggestions, ne recherchez pas l'amélioration...

*"Extrait du journal LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE édition du 10 janvier 1980.*

Les 5-6-7 novembre 83  
dans le cadre de notre

## EXPOSITION CHAMPIGNONS

Les Amis du Moulin du Châtenay organisent un Concours de photos ou de diapositives, sur le thème : "LES CHAMPIGNONS DANS LEUR MILIEU NATUREL". Amateurs de photos ou de diapos, à vos appareils !

*Peu importe le ou les champignons photographiés. Il ne sera demandé aucune connaissance particulière.*

### REGLEMENT DU CONCOURS :

ARTICLE 1. - Thème du concours diapos-photos : "Les Champignons dans leur milieu naturel".

ARTICLE 2. - Le concours est ouvert à toute personne quelque soit son âge.

ARTICLE 3. - Le choix, entre les trois possibilités suivantes, est laissé aux concurrents : - Photos "noir et blanc" - Photo "couleur" ou diapositives.

ARTICLE 4. - Chaque concurrent devra présenter, au maximum, deux photos ou diapositives au jury.

ARTICLE 5. - Pas de format diapo ou photo imposé. Le jury n'en tiendra pas compte.

ARTICLE 6. - Les concurrents devront numéroter les diapos ou photos présentées au concours, dans l'ordre de leur préférence, soit 1 et 2. Celle qui portera le numéro 1 sera celle qui sera présentée au concours. La numéro 2 servira à départager les candidats en cas d'ex aequo.

ARTICLE 7. - Les concurrents ne devront pas mettre leur nom au dos des diapos ou des photos. Un code particulier est prévu et sera mis en place lors de la remise des documents dont l'identification en sera ainsi facilitée.

ARTICLE 8. - Les photos ou diapos devront être remises en main propre, sous enveloppe cachetée, à Gérard Lelièvre, les **samedi 29 et dimanche 30 octobre, entre 14 h 30 et 17 h précises, au Moulin du Châtenay**, Il ne pourra pas faire partie du jury.

ARTICLE 9. - Les membres du jury ne pourront concourir. Le jury sera composé de personnes - neutres - désignées au dernier moment. Les critères de sélection seront communiqués aux candidats, lors de la remise des lots.

ARTICLE 10. - Les photos seront exposées et les diapos projetées sur écran, les samedi et dimanche, pendant l'ouverture de l'exposition.

ARTICLE 11. - La remise officielle des lots aura lieu le **dimanche 5 novembre 1983, à 11 h 30, au Moulin du Châtenay**. - Les résultats du Concours paraîtront dans le journal "OUEST-FRANCE" - Ile-et-Vilaine (Rennes 2) - Morbihan (Vannes-Ploërmel), dans la semaine qui suivra cette remise des lots.

ARTICLE 12. - Les diapos et les photos seront restituées à la demande de leurs propriétaires, à la fin de l'exposition, soit le 5 novembre. Les diapos ou photos non réclamées dans un délai d'un mois, resteront acquises à l'Association.

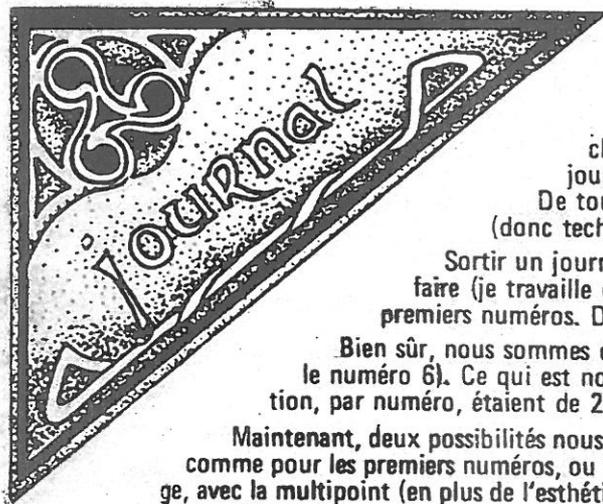
Cette saison encore, lors de la prochaine rentrée scolaire, nous solliciterons les écoles pour leur éventuelle participation. Nous n'avons pas encore déterminé le thème et les tranches d'âge. - Les Chefs d'établissements seront contactés, par courrier personnel, dès la saison prochaine.

*Nous aurons l'occasion de reparler plus en détail, du programme de ces trois journées, lors de la parution de notre prochain numéro d'automne.*

VOTRE ADHESION, pour la saison 82-83 se termine le 1<sup>er</sup> octobre 83. - Pensez à la renouveler. Coût : 20 F pour 83-84.

VOTRE ABONNEMENT au journal prend fin avec ce numéro. Prochain numéro fin septembre - coût : 10 F pour quatre numéros. - Coût au numéro, chez nos dépositaires : 4 F.

A partir de septembre, les Amis du Moulin du Châtenay tiendront une réunion le dernier samedi de chaque mois, au Moulin, à partir de 14 h 30. - Profitez-en pour venir nous voir et renouveler votre adhésion et/ou votre abonnement.



Lors du précédent numéro du "Châtenay", j'avais rapidement posé la question sur le choix du contenu du journal. — Je ne chercherai pas que nous cherchons à *populariser* le plus possible notre journal d'abord dans le Pays de Brocéliande avant d'élargir sa diffusion. De toute façon, actuellement, nous n'avons pas les moyens financiers (donc techniques) pour le faire. Nous vivons d'espoir !

Sortir un journal c'est bien, il fallait le faire. Ayant plus de compétences pour le faire (je travaille dans une imprimerie), je me suis consacré activement à la sortie des premiers numéros. Depuis le numéro 5, notre journal est vendu. Et il se vend bien...

Bien sûr, nous sommes déficitaires, vu le coût de revient des 450 numéros (958,70 F - voir le numéro 6). Ce qui est normal puisque ce numéro 6 avait 28 pages et que les frais d'expédition, par numéro, étaient de 2,90 F.

Maintenant, deux possibilités nous sont offertes : taper nos textes sur une machine normale, à boules comme pour les premiers numéros, ou taper sur une machine "multipoint", comme le numéro 6. L'avantage, avec la multipoint (en plus de l'esthétique des caractères utilisés) est la réduction considérable du nombre de pages. En effet, tout en ayant une gamme de caractères très étendue, permettant d'harmoniser les pages, ces caractères sont très étroits et on peut ainsi mettre beaucoup de mots par ligne (soit moitié plus que sur une machine à écrire normale). — Concrètement, ce numéro de 18 pages aurait, avec une machine ordinaire, 36 pages. — Avec cette machine donc, moins de pages, donc moins de plaques, moins de papier utilisé et moins de temps à passer au tirage. L'inconvénient est qu'il n'y a pas de machine multipoint dans le pays et qu'il faut donc taper les textes à Rennes,

Autre point qui va nous permettre d'économiser de l'argent et pouvoir faire autre chose est que nous avons obtenu l'inscription du titre du journal sur les Registres de la Commission Paritaire des Publications et Agence de Presse. C'est très important car grâce à cela, la Direction Départementale des PTT nous accorde, à partir de ce numéro, une importante réduction des tarifs postaux : 0,41 F de frais d'envoi par numéro. Plus question de courir porter nous-mêmes les numéros à domicile. Chaque abonné le recevra directement par la poste. Et de plus, comme il est fort probable que le nombre de journaux vendus ira en augmentant, cela nous permettra, dans l'avenir, de stabiliser le budget "journal". — Lors de l'Assemblée Générale du 14 mai dernier, avec les personnes présentes, nous avons décidé de porter le coût du numéro à 4 F au lieu de 3,50 F et l'abonnement qui était à 5 F (à titre de lancement) est passé à 10 F pour 4 numéros.

#### MODIFICATIONS A APPORTER...

Je dois avouer que pour l'instant, je me sens seul responsable du journal et de son contenu. Nous avons constitué une équipe de "démarrage", il fallait que le journal sorte et j'étais, de par ma profession, le plus apte à m'en occuper. C'était une étape, pas pour autant la plus difficile. A présent il devient urgent pour la régularité du "Châtenay", sa qualité, pour sa simplicité, qu'un certain nombre de personnes oeuvre à sa réalisation - ceci afin d'éviter aussi que toutes les charges et responsabilités ne reposent sur les mêmes personnes.

Commençons par les rubriques. En ce qui concerne celle de l'information liée à l'Association, proprement dite, les titres : "ACTIVITES COMMISSIONS" "JOURNAL" "INFORMATION" "CALENDRIER" nécessitent au moins deux personnes qui en prennent la charge. — Pour les rubriques : "ARCHITECTURE PATRIMOINE" "ARCHEOLOGIE PREHISTOIRE" "TRADITIONS POPULAIRES" "GEOLOGIE" "ECOLOGIE ENVIRONNEMENT" "HISTOIRE LOCALE", constituant les articles de fond du "Châtenay", il faudrait un responsable par rubrique. Responsable ne veut pas dire chargé d'écrire les articles, mais chargé d'"alimenter" la rubrique choisie en collectant, par exemple, auprès de personnes compétentes, des articles. Une personne sera chargée de coordonner l'ensemble afin de donner de la "gueule" au journal.

Je pense que Jacky Ealet acceptera de continuer la rubrique "LA FONTAINE AUX ARCHIVES", dont il est l'innovateur. D'autres personnes dont je verrais bien le nom pourraient prendre cette (petite) responsabilité et trouver quatre articles sur toute la saison n'est pas "la mer à boire". De plus, cela permettrait à d'autres de "souffler" un peu.

Certains échos nous sont parvenus, jugeant notre journal un peu trop "sérieux". Nous avons jugé utile "d'ouvrir" une page "Détente", avec des "jeux", des "histoères", des "potins", des "recettes" - liste non exhaustive. Le principal est que ces rubriques concernent avant tout les gens du Pays de Brocéliande. — Donc, s'il y a un "coquin" susceptible de nous préparer une page tous les trimestres, qu'il se fasse connaître.

Enfin, dernier point très important : Marie-Françoise ne pourra plus assurer la frappe du journal, à la rentrée de septembre 1983. Nous cherchons deux ou trois (ce qui serait encore mieux) personnes bénévoles sachant bien taper à la machine, pour se joindre à notre petite équipe. Le travail n'est pas compliqué, le problème c'est la disponibilité.

Voilà des innovations et des modifications qu'il est urgent d'apporter pour que notre journal continue de progresser. — Le trimestre prochain, nous évaluerons le prix du journal en fonction du temps passé, s'il fallait rémunérer ceux qui oeuvrent à sa fabrication (je dis oeuvrer, j'évite le terme travailler qui n'est apparu dans la langue française qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, auparavant on parlait "d'oeuvrer" ou de "l'abourer"... — "Travailler" dérive du mot "trepalium", instrument de torture qui servait à "travailler le corps"...

Suite à cet article, si vous vous sentez concernés, écrivez ou téléphonez à Gérard Lelièvre - 14, bd Oscar-Leroux - 35100 Rennes - Tél : (16 99) 51 03 00.

Gérard Lelièvre

LISTE DES DEPOSITAIRES AYANT ACCEPTE LA VENTE DU "CHATENAY"

BEIGNON	Chez Monsieur et Madame DESHAYES - Café-Tabac
CAMPENEAC	Chez Monsieur et Madame Alain BENOIT - Café-Chaussures, au bourg.
CONCORET	Auprès de Thérèse COIGNARD, au Bureau de Poste de Concoret.
MAURON	Chez Monsieur et Madame POULIQUEN - Maison de la Presse
NEANT-SUR-YVEL	Chez Monsieur et Madame Francis MORICE - Boucherie-Restaurant
PAIMPONT (Beauvais)	Chez François WILAND - Café du Val sans Retour.
PAIMPONT (le Bourg)	Chez Yves et Monique HERVE - Au café "Le Bréclien".
PAIMPONT (Station bio.)	Auprès de Marie-Claire QURIS, au Secrétariat de la Station Biologique.
PAIMPONT (Telhouët)	Chez Monsieur et Madame DENIS - Café-Epicerie-Bazar.
PLELAN-LE-GRAND	Librairie PINEL - Maison de la Presse - 25, rue Nationale
PLOERMEL	A la Maison de la Presse.
RENNES	A l'Association Bretonne des Relais et Itinéraires (ABRI) - 3, rue des Portes-Mordelaises.
RENNES	Au Comité d'Ille-et-Vilaine de la Randonnée Pédestre - 14, boulevard Beaumont (près de la gare SNCF) - 35100 Rennes. Permanences : le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi, de 10 h à 12 h.
SAINT-PERAN	Chez Monsieur et Madame FOREST - Café-Epicerie.
TREHORENTEUC	Chez Monsieur Robert LAUNAY - Café-Tabac.



## COMpte RENDU DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI

Seulement vingt personnes étaient présentes à L'Assemblée Générale des "Amis du Moulin du Châtenay", le samedi 14 mai dernier... et peu de visages nouveaux. Le "Cercle" des Amis du Moulin du Châtenay se resserrerait-il ? Serait-il considéré comme un clan d'intellectuels ? actuels ?

Etonnant, car les activités variées de l'Association - que ce soit le week-end Champignons avec exposition où quatorze écoles avaient été contactées pour une participation de cinq cents enfants au concours de dessin, ou La Veillée-Châtaignes, l'Initiation au greffage, les Randonnées pédestres ou la journée "Portes Ouvertes" qui permit à quelques neuf cents personnes de venir visiter le moulin - intéressent le public.

Manque d'informations alors ? Peut-être ! Pourtant il y a le journal tiré à cinq cents exemplaires. Certes, il paraît tous les trois mois et ne permet pas une information rapide des adhérents et des personnes de l'extérieur, d'où l'idée d'un panneau d'affichage retenue lors de l'Assemblée Générale.

L'Association se heurte actuellement à des difficultés de fonctionnement : un conseil d'administration trop peu dynamique, beaucoup d'absents aux réunions... mais est-ce son rôle d'inciter les membres-adhérents à agir ? Des SUBVENTIONS de fonctionnement demandées et non accordées (seulement 1 000 F par le Conseil Général du Morbihan). Alors pas de tables, pas de chaises, pas de bancs au Moulin. Mais le plus grave est un problème de sécurité des locaux. En effet, nous ne disposons pas d'issue de secours au 1<sup>er</sup> étage. Il faudrait une passerelle.

Ensuite, un bilan des activités a permis de montrer qu'un quart seulement de celles prévues en 1982 avait été réalisé et qu'un manque de concertation entre les différentes commissions était évident.

Ainsi, les adhérents se retrouvent trop rarement tous ensemble, l'Assemblée Générale a donc décidé de fixer une réunion chaque dernier samedi du mois (après-midi), pour permettre à tous de se rencontrer et de faciliter l'ouverture de l'association à ceux qui ne la connaissent pas encore. Cette réunion mensuelle, à partir de septembre 1983, permettra de réaliser à la fois un travail au niveau de chaque commission et une synthèse des activités. Un compte rendu, affiché sur le panneau, près de la route de Campénéac, permettra à tous ceux qui le souhaitent, d'être au courant des décisions prises.

Quant à intervenir dans d'autres associations, plusieurs adhérents s'y sont opposés : ne pas aller trop vite, et d'abord renforcer nos activités.

Enfin, le journal, pour lequel nous nous satisfaisons d'avoir obtenu le numéro de Commission Paritaire, semble apprécié. La quasi-totalité des exemplaires mis en vente dans les commerces, depuis avril 1983, ont été vendus. Mais certains le trouvent un peu trop intellectuel alors qu'il se veut pourtant un moyen de sensibilisation et de vulgarisation.

● Jocelyne Georges

# DU MONDE POUR LES « ÉNERGIES DOUCES »

Les samedi 18 et dimanche 19 juin derniers, "LES EXPOSITIONS - INFORMATIONS - DEBATS" sur "LES ENERGIES DOUCES" se sont déroulées sous le soleil et dans la décontraction la plus totale. Ce fût un succès allant bien au-delà de nos espérances. Jamais nous n'aurions pensé voir autant de monde. Il est passé entre 300 et 400 personnes au Moulin, lors de ces journées. — Je ne parlerai que très brièvement de l'agréable ambiance du dimanche après-midi, grâce au son de l'accordéon et des danses improvisées, qui donnaient un petit air de fête. En revanche, je parlerai de la réalisation des élèves de l'Ecole Publique de Mauron, qui a obtenu beaucoup de succès, retenant l'attention soutenue du public. Les animateurs-responsables du C.I.S.T.E.M. (Centre d'initiation Scientifique Technique et d'Étude du Milieu) eurent de nombreuses explications à fournir à un public passionné, venu parfois de loin. Les élèves des CM1 et CM2 de l'Ecole publique de Mauron, dont le Directeur et les Enseignants avaient répondu présents - et pour la seconde fois - à notre ouverture sur le Milieu scolaire, avaient travaillé huit journées consécutives sur des réalisations concrètes d'objets fonctionnant à l'Énergie solaire.

Une douzaine de réalisations, entièrement conçue par les élèves, avait été exposée dans la cour du Moulin : grille-pain, tourne-broche, sèche-linge, péniche en bois dont l'hélice tournait à l'aide d'un capteur solaire qui, à l'avenir, sera de plus en plus utilisé : la photo-pile, etc...

Durant toute la semaine d'animation à l'école, les élèves montrèrent un réel intérêt pour les travaux réalisés en classe, et firent preuve d'ingéniosité (ex. : le sèche-mouchoir). — Quant aux adultes venus découvrir cette exposition, ils y apprirent beaucoup de choses. Puissent-ils, eux aussi, à leur tour, avoir autant d'idées...!

Si les expositions étaient pleinement réussies, que dire alors des trois débats ayant pour thème : "L'ÉNERGIE SOLAIRE THERMIQUE", "L'ÉNERGIE ÉOLIENNE" et "LA METHANISATION DES FUMIERS ET DES LISIERS" ! Au Moulin, la salle des meuleries était pleine. Je n'en dirai pas plus de crainte que l'on pense que "j'en rajoute".

Pour l'équipe responsable de l'organisation de ces deux journées, notre crainte, c'était "le bide"... Il n'en a rien été...

Il me reste, à présent, à parler de "LA PARTIE DE PÊCHE" qui s'est déroulée, le dimanche, en matinée (8 h à 12 h), dans l'Étang du Châtenay. — Une autorisation exceptionnelle nous avait été accordée par M. Gaston Dufay, Président de l'A.A.P.P. (Rappelons que l'Étang du Châtenay est une réserve piscicole appartenant à la Fédération d'Ille-et-Vilaine de la Pêche).

Captures	Longueur	Sexe
Tanche .....	27 cm	Femelle
Tanche .....	33 cm	Femelle
Tanche .....	34 cm	Femelle
Tanche .....	38 cm	Mâle
Tanche .....	44 cm	Mâle
Brocheton .....	18 cm	
Brocheton .....	29 cm	
Brocheton .....	35 cm	

Les brochetons ont été remis à l'eau (plusieurs autres petits brochetons ont été manqués). Aucune autre capture n'a été faite, notamment pas de gardon ni de vairon.

## RAPPORT DE PIERRE DELEPORTE SUR LES DIFFÉRENTES PRISES

mettre les pêcheurs en garde pour le cas où il y aurait un éventuel contrôle. La pêche et la chasse ont une réglementation bien précise que tout pêcheur comme tout chasseur est tenu de connaître. Cette autorisation de pêche - réservée exclusivement aux gens du pays - devait donc être discrète (condition exigée par la Fédération). Aussi, le moins d'information possible et surtout pas dans la presse. — Ce sont donc principalement des gens de "Beauvais" que l'on vit, dès le dimanche matin à 8 h, se rendre sur les lieux de pêche. — Au total, vingt-quatre pêcheurs, soit : - cinq lignes au vif ; trente-huit lignes au ver de terre et à l'asticot. (Voir ci-dessus le rapport de Pierre Deleporte, de la Station Biologique, sur les différentes prises de la matinée)

Quant à "LA FÊTE DU SOLSTICE" du samedi 18, qui avait lieu à Plélan, en soirée, elle n'a pas réuni, pour ma part, le nombre de personnes escompté : 420 entrées au spectacle Jean KERGRIST et au FEST-NOZ. Nous ne parviendrons donc pas à rivaliser avec Guy Lux et sa "Cadence 3", sans doute manquons-nous de classe ! Pourtant le Clown et les Sonnous du Pays valent bien Sheila, Villard ou Sardou... sans parler de l'ambiance... FAUT SORTIR LE SOIR quand il y a des gens qui font L'EFFORT d'organiser quelque chose ! Et surtout, quand ce sont des bénévoles...

Gérard Lelièvre

Les archives concernant "Le Val sans Retour", du numéro précédent, ont été tarées quelque peu... Les pages 2 et 3 étant mal venues à l'impression, nous vous proposons une réimpression afin de ne pas gâcher votre plaisir de lecteur.

Certains étaient victimes de leur ignorance, n'ayant pas été prévenus de l'existence du sortilège ; d'autres, victimes de leur hypocrisie, cachant jusqu'au bout leurs péchés et se laissant amener par leur « Belle » au Val sans Retour pour y éprouver leur vertu ; et d'autres enfin, victimes de leur audace, croyant arriver par la force de leurs bras à vaincre tous les obstacles qui s'opposeraient à leur sortie. Mais la force d'un homme n'y pouvait rien et celle de Cent guerriers réunis n'en pouvait faire davantage.

## LAVIE AU VAL SANS RETOUR

En arrivant au Val sans Retour, le Prisonnier trouvait une chapelle pour y pleurer ses péchés, puis, une maison meublée entièrement à son usage. Il pouvait, tout le long du Val, se promener, voir ses amis, ses voisins, jouer aux échecs, faire de la musique, et participer à des banquets publics. Il pouvait même recevoir sa femme et rester par elle en contact avec le monde. Mais il y avait dans le Val sans Retour un tel dégoût de se sentir enfermé que souvent il en mourait.

## le Duc de Clarence

Le DUC DE CLARENCE se décide à entreprendre la libération des Prisonniers. Il arrive au Val sans Retour. Il est à cheval. Il voit devant lui un nuage de fumée. Il s'y enfonce. Il arrive à une clôture. Il la traverse. Il voit clair devant lui ; mais, dernière, il semble que le nuage de fumée ; le poursuit.

Il met pieds à terre, tire son épée et avance. Il s'engage dans un étroit goulet protégé par deux énormes dragons qui vomissent des flammes. Il passe malgré eux et il débouche en face d'un étang très profond.

Il trouve une planche très longue qui, jetée sur l'étang, lui permettrait d'atteindre l'autre berge. Mais voici que deux ennemis se présentent. Une lutte s'engage quand il est encore sur la planche et il tombe à l'eau.

On l'en retire avec des crocs et on l'envoie rejoindre les autres Prisonniers. Malgré toutes ses vertus, il n'était pas fait pour réussir la libération. Il n'était pas assez pur.

## Lancelot du Lac

LANCELOT DU LAC reprend, à son compte le projet du Duc de Clarence. Arrivé près des deux dragons, il en étrangle un et il coupe la langue à l'autre. Il essaie à son tour de traverser l'étang et sur le même moyen de fortune que le Duc de Clarence. Mais, ce ne sont plus deux ennemis qu'il rencontre, il y en a cinq cette fois. Il en tue trois et les deux autres s'enfuient.

Maître de l'autre bord de l'étang, il se trouve en face d'un magnifique château. Il voudrait y entrer, mais l'accès paraît absolument interdit. Deux énormes bras armés, placés de chaque côté de la porte, réduisent l'entrée à un passage insignifiant, tandis que, dans

une fenêtre placée juste au-dessus, deux Geants bien installés s'apprennent à laisser tomber leur massue sur le premier qui avance.

Lancelot du Lac joue de ruse. Il fait semblant d'avancer, puis se retire brusquement. Les deux massues s'abattent. Le temps de les relever, il en profite pour pénétrer dans le château.

Il arrive au pied d'un escalier. Il y grimpe. Mais trois brigands en défendent les marches. Il en tue deux et il poursuit le troisième. Il finit par l'atteindre et il lui coupe la tête.

Dans sa poursuite, il a passé par la chambre de Morgane. Il a réveillé la Pée d'une façon inattendue. Il s'est glissé sous son lit et a renversé le lit et la demoiselle. Morgane se fâche et n'entend pas les excuses. Mais qu'elle attende encore un peu.

## La Libération

Voici qu'un Valet arrive qui annonce que la chapelle, que les dragons, que l'étang, que le château, que tout a disparu, que toutes les issues du Val sans Retour paraissent découvertes et que plus de cent Chevalliers ont déjà déguerpis.

Guyomard et les principaux Prisonniers arrivent pour remercier Lancelot. Alors, Morgane ne se tient plus. Elle se livre devant Lancelot à toutes sortes d'extravagances. Mais elle était femme et elle était Morgane. Elle avait bien mieux à faire que de s'éterniser dans une querelle sans profit. Elle pardonna de bon cœur et commença d'aimer Lancelot.



## RÉFLEXIONS

C'est cette légende qui, jointe au caractère pittoresque du pays, attire, chaque année, au Val sans Retour, des milliers d'étrangers. Il en vient de toutes les situations sociales, même des Académiciens, et L en arrive de tous les coins du globe. Cette année, l'Ecole Militaire Inter-Armes de Coëtquidan a décidé d'y descendre au complet.

## PROJETS

Si le Val sans Retour paraît passablement négligé, il faut savoir que les Beaux-Arts ont l'intention bien arrêtée de le mettre en valeur, dès que leurs ressources le permettront.

En attendant, plusieurs Sociétés de cinématographie ont déjà jeté leur dévolu sur certains coins où elles comptent réaliser quelques scènes pour les films qu'elles préparent.

Le Recteur de TREHOENTOU  
ABBE GILLARD - C.C. 45 878 NANTES.

En vente au profit de sa future église

# la fontaine aux archives

Nous nous proposons d'extirper de "LA FONTAINE AUX ARCHIVES", deux articles parus en 1846, dans la revue "Le Magasin Pittoresque". Ils ont trait à La Fontaine de Barenton et au Tombeau de Merlin.

Nous sommes en cette période du XIX<sup>e</sup> siècle, au cours de laquelle quelques auteurs érudits contribuent à la localisation en forêt de Paimpont des légendes de la Table Ronde.

Les deux articles que nous présentons ici, contemporains des écrits de Hersart de La Villemarqué et du Baron du Taya, reflètent assez fidèlement alors l'image donnée à notre forêt bretonnante ; une image qui, peu à peu, prend forme dans les esprits et va donner sa renommée à la Forêt de Brocéliande.

## FONTAINE DE BARANTON.

Cette fontaine, rendue si célèbre par les romans de chevalerie, se trouve dans la forêt de Paimpont, en Bretagne. Son aspect est des plus pittoresques, et les habitants des communes voisines ont encore conservé, pour la source magique, une sorte de respect superstitieux.

Robert Wace, poète du douzième siècle, parle de cette fontaine et de la forêt de Paimpont, qui se nommait alors Breccilien ou Brecheliand. On lit dans ses œuvres :

..... Brecheliand,  
Dont Bretons vont souvent fablant (faisant des fables),  
Une forest moult longue et lée (large),  
Ki en Bretagne est moult louée.  
La fontaine de Barenton  
Sourd (jaillit) d'une part lès (près) le perron.  
Aler souloient vénéor (les chasseurs)  
A Barenton par grant chalor,  
Et o (avec) leur cor l'ève (l'eau) puisier,  
Pour ce souloient pluie avoir.

Cette croyance aux propriétés magiques de l'eau de Baranton, qui, lorsqu'on la répandait sur le perron, c'est-à-dire sur la pierre servant de mardelle à la source, amenait immédiatement des pluies abondantes, nous est également confirmée par Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste. « Quelles causes, dit-il, produisent la merveille de la fontaine de Brecciliand? quiconque y puise de l'eau et en répand quelques gouttes sur le perron rassemble soudain les nues chargées de grêle, fait gronder le tonnerre et voit l'air obscurci par d'épaisses ténèbres; et ceux qui étaient présents et souhaitaient de l'être voudraient bien alors n'avoir jamais rien vu, tant leur stupeur est grande, tant l'épouvante les glace d'effroi! La chose est merveilleuse, je l'avoue; cependant elle est vraie: plusieurs en sont garants. » (Guillelmus Brito, Philippis, lib. VI, v. 415.)

Chrétien de Troyes parle aussi de la fontaine qui bout, du perron, et des propriétés singulières de l'eau merveilleuse.

Un poète cambrien du douzième siècle, dont M. de La Villemarqué a traduit l'œuvre dans ses *Contes des anciens Bretons*, en donne également une description qui ne peut se rapporter qu'à la fontaine de Baranton: « Je me mis donc à cheminer, dit le héros du poème intitulé *Owen, ou la Dame de la fontaine*, tant que j'arrivai au sommet de la côte, et j'y trouvai tout ce que l'homme noir m'avait prédit; et je m'avançai vers l'arbre, et je vis la fontaine dessous et le perron de marbre et le bassin d'argent attaché à la chaîne, et je pris le bassin et je le remplis d'eau et le versai sur le perron de marbre. Et voilà que le tonnerre gronda avec encore plus de fureur que l'homme noir ne me l'avait annoncé, et après le tonnerre, l'averse; et en vérité je te le dis, Kal, il n'y a ni homme ni bête qui puisse supporter une pareille averse sans mourir, car il n'y a pas un seul de ses grêlons qui ne traverse la peau jusqu'aux os. Je tournai la croupe de mon cheval à l'orage, et je couvris sa tête et son cou d'une partie de mon bouclier, tandis que je m'abritais moi-même sous l'autre, et je soutins de la sorte l'orage. »

Les propriétés magiques de l'eau de Baranton étaient regardées comme tellement certaines que nous les voyons constatées au quinzième siècle dans une ordonnance du comte de Laval, relative aux usages et coutumes de la forêt de Breccilien. On y lit: « Joignant à la fontaine de Belenton y a une grosse pierre que on nomme le perron de Belenton, et

toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine et de l'eau d'icelle roule et mouille ledit perron, il pleut au pays si abondamment que la terre et les biens estant en icelle en sont arrosés et moult leur profitte. »

On retrouve, du reste, ailleurs des traditions analogues à celle de la forêt de Baranton. Les montagnards du Snowdon racontent qu'il y a dans leur pays « un lac appelé Dulenn, qu'encaisse une vallée sauvage, dominée par un amphithéâtre de rochers escarpés. Ses eaux sont noires; ses poissons, difformes, ont la tête énorme et le corps fluet. Ni les cygnes, si communs sur tous les lacs des montagnes, ni les ducs, ni aucun autre oiseau ne le fréquentent. Une chaussée en pierre le borde. Si quelqu'un en agite l'eau de manière à la faire rejaillir sur un bloc de granit voisin, appelé l'Autel rouge, un orage éclate avant la fin du jour. »

Nous avons vu que l'ordonnance du comte de Laval donnait à la fontaine le nom de *Belenton* (au lieu de Baranton). Ce mot, comme le fait remarquer M. de La Villemarqué, semble formé de *ton*, montagne, et de *Belen*, nom sous lequel les Gaulois adoraient Apollon. Dans ce cas, la forêt et la fontaine auraient été primitivement consacrées au dieu Belen, et le respect superstitieux qui lui est accordé serait un reste du culte druidique.

Ce respect est tel que ni la réflexion ni l'expérience n'ont



(Fontaine de Baranton, dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.)

pu détruire la confiance des Bretons dans la puissance singulière de l'eau de Baranton. En 1855, les habitants de la paroisse de Concoret (*vallée des Fées*) s'y rendirent processionnellement avec le clergé pour obtenir les pluies nécessaires aux moissons. Arrivé près de la fontaine, le curé bénit l'eau, y plongea l'aspersoir et arrosa les pierres voisines.

Il est possible que la source de Baranton doive sa curieuse réputation à une propriété particulière qui n'aurait rien de nouveau pour les savants, mais dont les ignorants ont dû et doivent encore s'étonner: toutes les fois qu'on y jette un morceau de métal, l'eau, dit-on, entre en ébullition: aussi les jeunes pâtres de la forêt s'amuse-t-ils à y laisser tomber des épingles, en disant: *Ris, fontaine de Baranton*. C'est à quoi Chrétien de Troyes a sans doute fait allusion en parlant de la fontaine qui bout.

## TOMBEAU DE MERLIN.

Ce curieux monument, qui n'avait jamais été gravé, se voit dans la forêt de Paimpont, située en partie dans le département d'Ille-et-Vilaine, en partie dans celui du Morbihan. Il a le caractère d'un *cromlech* ou *cercle de pierres*, et il rappelle tous les souvenirs des chevaliers de la Table-Ronde.

La vie de Merlin a été écrite par un poète français anonyme de la fin du douzième siècle, et il paraît que cette biographie inédite, qui se trouve dans la bibliothèque de la Société royale de Londres, a fourni les matériaux du roman écrit sur le même sujet par Robert de Borron.



(Cromlech connu sous le nom de "Tombeau de Merlin", dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan).

Merlin naquit au pays de Galles d'une vestale et d'un démon. Le roi Wortlgern, qui gouvernait cette contrée, ayant voulu le faire égorger, par le conseil de ses devins, sur les fondations d'une citadelle qu'il ne pouvait construire, Merlin se sauva en apprenant au roi ce qui l'empêchait de réussir dans cette construction.

— Sous la base de la citadelle que vous voulez élever, dit-il, se trouve un étang dans lequel dorment deux serpents. L'un est rouge, c'est l'image des Bretons; l'autre blanc, c'est le symbole des Saxons. Tous deux renversent les fondations que vous voulez construire; et tôt ou tard le dragon rouge vous dévorera.

Cette prophétie fut accomplie un peu plus tard, lorsque les Bretons trouvèrent un libérateur dans Arthur, et brûlèrent Wortlgern au milieu de sa forteresse. Merlin rendit successivement mille services à Arthur. Il se changea pour lui en jongleur, en ermite, en vieillard, en nain, en cerf. Il seconda Ambroise Aurèle, oncle d'Arthur, dans son expédition contre l'Irlande, et transporta, au moyen de quelques mots magiques, dans les plaines de Salisbury, un monument dont les pierres guérissaient toutes les blessures. Par malheur, la beauté d'une fée des bois, appelée Viviane, le séduisit. Il quitta la cour d'Arthur pour aller vivre près d'elle. Arthur le fit chercher par un chevalier qui le trouva chantant aux bords d'une fontaine, et le ramena à la cour; mais il s'en échappa

blentôt de nouveau pour rejoindre Viviane. Celle-ci, qui craignit de le perdre une seconde fois, prépara un enchantement dans la forêt, sous un buisson d'aubépin, et le roi Arthur le fit en vain chercher de nouveau par ses chevaliers. Le sage Gauvain seul arriva au buisson; il entendit Merlin parler, il reconnut sa voix; mais il ne put ni le voir ni rompre le charme qui le retenait enchaîné dans son sommeil magique.

Or, la forêt où Merlin s'était retiré n'était autre que celle de Paimpont, autrefois Brecelien; le cercle qui le retenait prisonnier et invisible était le *cromlech* reproduit par notre gravure, et que les habitants se sont habitués à appeler le tombeau de Merlin.

Nous ne chercherons pas à démêler ce qu'il peut y avoir d'historique dans ce roman du grand enchanteur de la Table-Ronde. M. de La Villemarqué a prouvé, dans ses études sur les *Contes des anciens Bretons*, que les poèmes bardiques et les triades avaient donné l'histoire merveilleuse de Merlin bien avant les auteurs latins ou français, qui ne firent que reproduire les traditions bretonnes et galloises. Il cite, entre autres preuves, le récit détaillé de l'entrevue de Wortlgern avec l'enchanteur, donné dans le *Myryrian*, et une ballade bretonne, antérieure au douzième siècle, qui se chante encore aujourd'hui dans la péninsule armoricaine. Elle célèbre les aventures d'un jeune magicien qui se rend à la fête donnée par le roi, afin d'y gagner le prix de la course à cheval; prix qui n'est autre que la main de la jeune princesse Aliénor. Le jeune homme est vainqueur; mais le roi exige alors qu'il lui apporte la harpe de Merlin, suspendue au chevet du lit de l'enchanteur par quatre chaînes d'or fin. La grand'mère du prétendant, qui est une puissante sorcière, lui donne un marteau sous lequel rien ne résonne, et il enlève la harpe demandée. Alors le roi réclame l'anneau que Merlin porte à sa main droite; l'anneau est encore enlevé, grâce à un rameau magique fourni par la vieille femme. Enfin on exige que Merlin lui-même soit amené pour célébrer le mariage. Le jeune magicien désespère de remplir cette dernière condition, lorsque la grand'mère reconnaît, dans un pauvre mendiant qui passe, le grand enchanteur; elle lui fait manger trois pommes enchantées, et il est forcé de la suivre au palais, où le roi donne enfin sa fille au vainqueur. Mais, dès le lendemain du mariage, Merlin s'échappe de nouveau, et on ne le retrouve plus.

Cette apparition de Merlin à la cour et sa fuite rappellent une des circonstances les plus importantes de sa vie, et prouvent que son histoire était familière aux poètes populaires de la vieille Bretagne.

Nous avons du, pour des raisons propres à la mise en pages du "Châtenay", réduire les représentations des dessins parues dans la revue "Le Magasin Pittoresque". — Nous avons aussi, par le fait même, été contraints de bouleverser la mise en pages initiale.



# DÉNOMBREMENT DE POPULATION

## PAIMPONT 1856

Guy Larcher

Alors que l'on préparait une exposition sur les Forges de Paimpont, en juillet 1979, et que je cherchais des renseignements sur les métiers des Plélanais et des Paimpontais, on me conseilla de consulter cet ancêtre des recensements que l'on appelait alors : "Dénombrement de population". Recherches laborieuses pour le non-habitué aux anciens registres manuscrits, mais passionnantes et riches en découvertes diverses... Métiers disparus dont j'ignorais même l'existence : pudleur, marchand de fuseaux ou marchand de mèches... J'ai pris alors quelques notes et vous propose, dans ce numéro, celles concernant l'année 1856.

### GENERALITES

#### Sexe masculin :

Garçons .....	1046
Hommes mariés .....	539
Veufs .....	98
<b>Total .....</b>	<b>1683</b>

#### Sexe féminin :

Filles .....	1025
Femmes mariées .....	536
Veuves .....	176
<b>Total .....</b>	<b>1737</b>

**TOTAL GENERAL .....** 3420

### REPARTITIONS GEOGRAPHIQUES

Nom du village ou du groupe de villages	Nombre de maisons	Nombre de ménages	Nombre d'individus
Le Bourg .....	28	30	150
Thelhouët .....	128	154	631
Le Cannée .....	119	142	560
Le Hiry, Trédéal et Trudot .....	40	49	112
Les Forges et Fenderie .....	24	27	150
Le Gué, La Brousse et La Basse-Rivière .....	35	38	139
Coganne .....	78	84	333
Beauvais .....	106	109	461
Fol-Pensée et Pertuis-Nanti .....	48	54	230
La Ville-Danet et Gaillarde .....	106	138	554

METIERS	Le Bourg	Thelhouët	Le Cannée	Le Hiry, Trudot, Trédéal	Forges, Fenderie	Le Gué	Coganne	Beauvais	La Ville Danet	Fol-Pensée	TOTAL
Cloutier .....		27						26	83		136
Bûcheron .....		29	23	7		1	9	22	3	3	97
Charbonnier .....	1	8	5	9			2	5	11	1	42
Lamineur .....			15		1	1			1		18
Tailleur .....	1	3	9				1	2			16
Voiturier .....		5		2		1		2	4		14
Souffleur .....		3						1	9		13
Tisserand .....		4	2	1			1	3		1	12
Forgeron .....			4		7	1					12
Fileuse de laine ..		2	4	1			1		2		10
Pudleur .....			7		1						8
Sabottier .....	1	1		1		2	2	1			8
Tourneur .....					1		2			4	7
Marchand de balais								4		2	6
Meunier .....	1	1						2		1	5
Marchand de mèches										5	5
Blanchisseur .....				1			4				5
Lingère .....	2									1	3
Mécanicien .....			1		2						3
Marchand de fuseau								1		1	2

A cela il faut ajouter un certain nombre de métiers ou commerces : 2 tanneurs, 2 cordonniers, 2 menuisiers, 1 marchand de charbon, 1 boulanger, 1 épicier, 1 débitant, 1 aubergiste, 1 buraliste, 1 bourrelier, 1 tricoteuse, 1 notaire, 1 poissonnier, 1 cageottier, 1 charron...

Surprenant "classement" des métiers pour qui ne connaît pas l'importance passée des Forges de Paimpont. Car, en plus des employés de l'usine, elles faisaient vivre des centaines de personnes grâce aux métiers annexes : cloutiers, charbonniers, bûcherons, voituriers...

Il faut cependant apporter quelques nuances à ce classement si l'on veut interpréter ces chiffres car il est curieux, par exemple, de ne retrouver aucun "laboureur" ou agriculteur !!! Cela dépendait sûrement de la personne chargée de ce dénombrement : en 1856, quelqu'un qui avait quelques hectares de terre mais fabriquait aussi quelques clous était classé "cloutier". Dix ans seulement plus tard, au dénombrement de 1866, on sera étonné de trouver 357 laboureurs !!! Notre siècle n'a pas le monopole des changements brusques... Il faut dire que 1850 va voir l'apogée des

Forges de Paimpont, puis son déclin très rapide, quelques années plus tard. Déclin qui en entraînera un autre, celui de la population : 3420 habitants en 1856, Paimpont est passé, en 1981, à 1559 habitants.

La forêt donnait du travail et faisait vivre des centaines de personnes... Qu'en est-il maintenant ?

Baucoup sont partis et ceux qui sont restés doivent aller chercher du travail à l'extérieur.

Imaginons ce dénombrement de population en 1983... Les agriculteurs seraient certainement les plus nombreux, mais en deuxième position, ce seraient sans doute les ouvriers à Citroën.



## LES LANDES, LA FORÊT, L'AGRICULTURE

Paul Tréhen

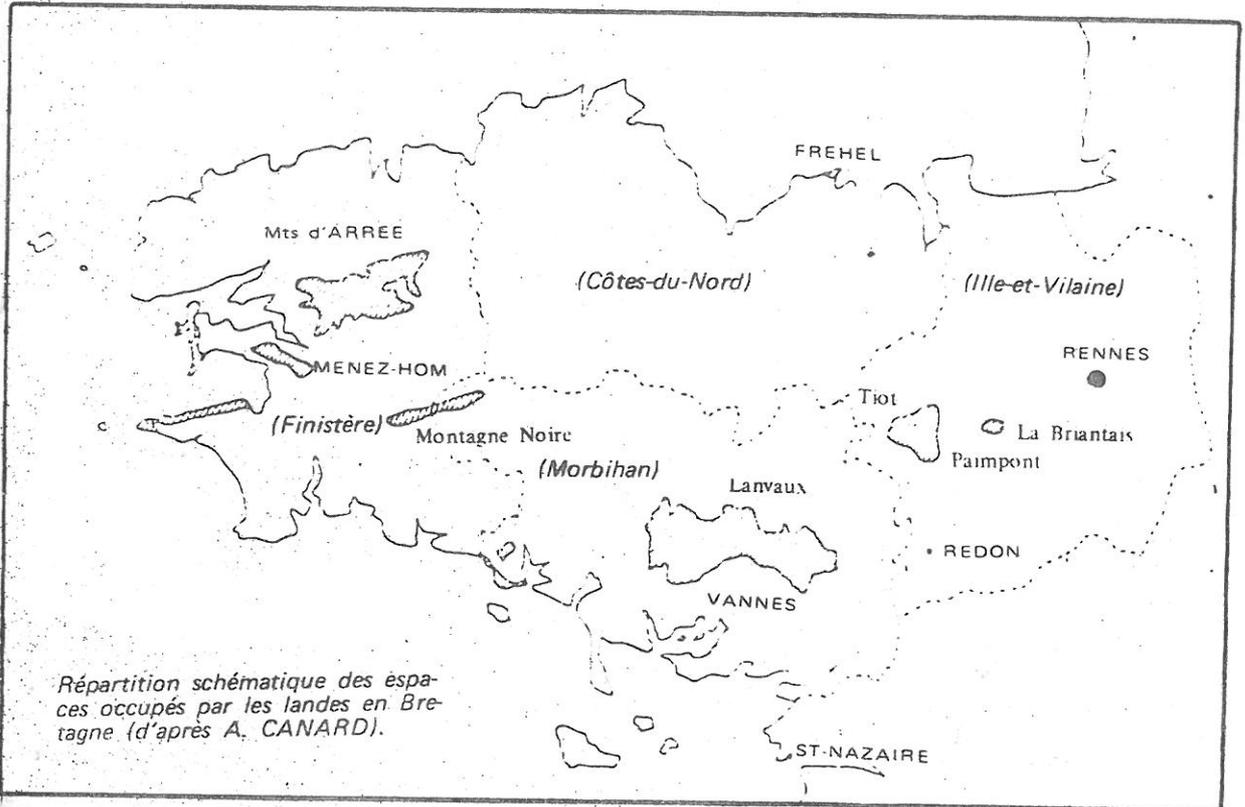


"Les Landes" : ce mot se rapporte à des paysages auxquels tous les Bretons sont attachés sentimentalement, même s'il recouvre aussi très souvent de grands espaces aujourd'hui abandonnés, sauf peut-être par les Korrigans. Bien sûr, quelques plantes et en particulier les différentes espèces de bruyères, la callune, l'ajonc, s'identifient un peu à ces landes et landiers. Ces plantes vivaces sont les responsables des teintes multicolores qui se succèdent depuis le printemps jusqu'à l'automne, passant du jaune d'or aux teintes pourpres du plus bel effet. Et pourtant, ces landes aujourd'hui également synonymes d'abandon, d'exode rural, voire d'incendies, sont très largement distribuées sur toute la Bretagne aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur. Elles sont représentées sur la plu-

part des îles, de Belle-Ile aux Iles Chausey, mais elles sont aussi très largement réparties en de nombreux points du littoral exposés aux vents dominants. Parmi les plus belles, citons par exemple les landes de tout le littoral, entre le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel, sur la côte nord de la Bretagne. C'est sans contexte dans les Monts d'Arrée que se trouvent les plus grandes superficies : elles y couvrent la plus grande partie de la "Montagne" et viennent mourir dans les marais et tourbières des fonds de vallées et des bassins à Brennelis ou Châteaulin. On les trouve enfin un peu partout ailleurs en Bretagne, comme par exemple à Lanvaux, Paimpont, sur les Monts du Mené où elles sont entourées par les forêts, les étangs et les champs cultivés.

Aujourd'hui encore, bien que les recherches soient très avancées, il n'est pas possible de donner une estimation très précise des superficies et la raison en est simple : il n'existe pas de définition générale permettant d'en réaliser une cartographie. Quelques exemples permettront d'illustrer cette étonnante constatation, apparemment contradictoire avec tout ce qui vient d'être dit.

Si nous suivons le point de vue des botanistes, nous parviendrons aisément à situer la lande là où la végétation comporte les espèces déjà citées : l'ajonc d'Europe, l'ajonc nain, l'ajonc de Le Gall ; les bruyères : ciliée, cendrée, et à quatre angles, la Callune. Ce type de végétation que nous savons tous reconnaître couvre actuellement près de 400 000 hectares sur le Massif Armoricaïn.

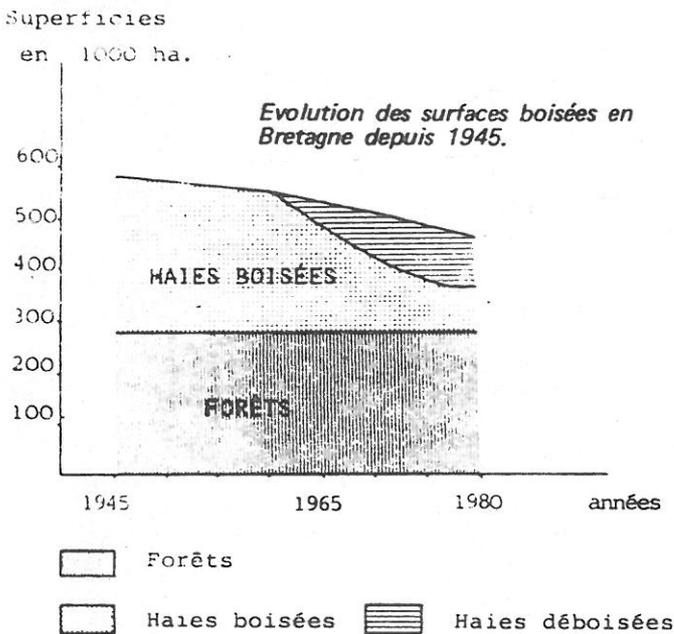


Si nous prenons en considération le point de vue des forestiers, cette évaluation devient entièrement fautive, nettement surestimée, puisque la forêt commence là où le taux de boisement dépasse 100% de la couverture végétale, ceci permettant d'expliquer que pour certains, les landes ne couvriraient pas plus de 180 000 hectares en Bretagne.

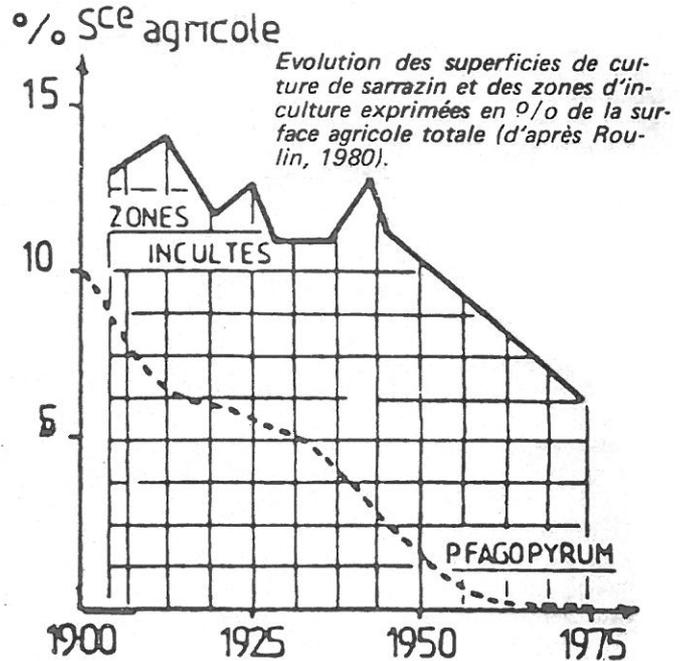
Enfin, les estimations des zones dites d'incultures, fournies par les Chambres d'Agriculture, regroupent en partie les friches et ces landes. Dans ce cas, la différence tient à ce que les "friches" évolueront en quelques années vers un fourré préforestier, alors que les landes subiront une évolution beaucoup plus lente, ou même dans certains cas en resteront au stade d'une végétation dite "ligneuse basse", par opposition à la forêt qui est une "formation ligneuse haute".

Selon ces différentes conceptions, qui sont toutes justifiées, suivant le point de vue que l'on se donne, il n'est donc pas possible de dissocier complètement les landes de leur contexte économique, car leur extension est en définitive une résultante de l'ensemble des activités agricoles, sylvicoles, et même probablement de toutes les activités propres aux zones rurales. Il est donc intéressant de mieux connaître l'évolution des superficies car ces évolutions peuvent très souvent refléter d'autres évolutions d'ordre socio-économique, culturel ou technologique.

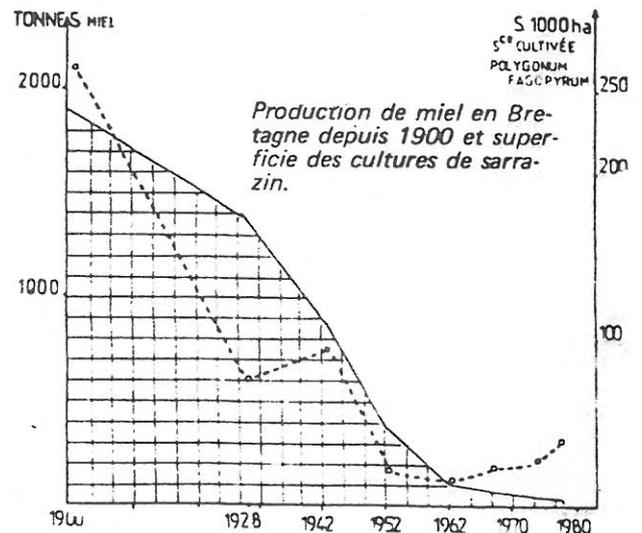
Deux exemples viendront illustrer ce propos : le premier concerne l'évolution des surfaces boisées depuis 1945. Cette diminution des surfaces boisées est due, pour une grande part, à une nouvelle extension des forêts mais aux dépens des landes : boisement des Monts d'Arrée, par exemple.



Le deuxième exemple traduit la relation entre l'extension des zones incultes et l'évolution de la production de sarrazin ou blé noir. L'évolution parallèle des deux courbes traduit tout simplement que l'outillage mécanisé moderne a permis de défricher, mais que certaines cultures dites traditionnelles n'ont pas survécu à cette mécanisation.



Ce raisonnement jusqu'à présent rarement fait permettrait-il de trouver une relation entre l'évolution de la production de sarrazin et celle du miel ? Bien sûr, il serait bien dangereux d'établir trop rapidement des relations de cause à effet sans les démontrer, mais il est bien clair que l'on évalue très rarement de manière complète toutes les conséquences de nos actes.



## ET LES LANDES, A PAIMPONT ?

Pour la plupart d'entre nous, "La Forêt de Paimpont" couvre 7 000 ou 8 000 hectares. En y regardant de plus près, nous nous apercevons que les faits sont bien différents. Tout d'abord, remontons loin en arrière, 2 500 ans avant notre ère, et nous nous apercevons que bien avant Merlin l'Enchanteur, vivaient à "l'Hotié de Viviane" et en de nombreux autres sites, des groupes d'humains dont on étudie maintenant les traces. Les fouilles archéologiques nous montrent que certains sites sont privilégiés, et que assez souvent, ils sont localisés sur les landes, en Bretagne intérieure. Il n'est pas possible d'évaluer le nombre des habitants de ces époques, mais nous en serions peut-être étonnés. Ceci nous montre combien il est intéressant de mieux connaître les conditions de vie à ces époques reculées. Sachons par exemple que la colonisation humaine du midi méditerranéen a probablement commencé par les zones actuellement couvertes par les "garrigues", autrefois plantées de chêne vert.

Je ne retracerai pas ici l'histoire très riche de ce massif, mais je voudrais insister sur l'importance de

l'exploitation forestière sur l'évolution du paysage jusqu'à son stade actuel. La proximité de la ville de Rennes, la construction navale, l'existence des Forges de Paimpont ont provoqué une surexploitation évidente des futaies, et une dégradation de la forêt jusque vers 1870. Il existait alors 80 bûcherons, 16 charbonniers, 30 rousseurs et 28 voituriers. Il est important de constater qu'à ces époques, tous les espaces étaient utilisés, y compris "les landiers", et très souvent les usages multiples, de pâturage, Pacage, Glandage, d'Etreppeage, d'Ecobuage, etc... accentuaient encore l'action de dégradation commencée par la surexploitation forestière. La seule commune de Paimpont comptait plus de 3 500 habitants.

Il est possible qu'à cette époque, la lande, telle que nous l'avons définie, ait occupé plus de 2 500 ou 3 000 hectares sur le seul massif de Paimpont. Elle a ensuite été remplacée par la forêt de pin maritime et sylvestre, qui ne s'est pas faite au détriment des feuillus mais essentiellement sur les landiers. Il ne restait alors que les landes dont les sols, pour différentes raisons étaient incapables de supporter ce type de végétation, ou qui étaient encore exploités pour leur litière il y a seulement quelques années.

Et maintenant, nous nous apercevons que tout n'est pas résolu, car on en arrive bien à la conclusion que nos belles landes, dont nous sommes si fiers, ne sont en fait que le résultat d'une mauvaise gestion de notre patrimoine naturel. Elles méritent le détour car elles sont parfois très belles, mais elles sont aussi très menacées ou très menaçantes. Menacées car sans intérêt agronomique, elles sont vouées à des fonctions diverses dont malheureusement celle de décharges publiques. Menaçantes, car évoluant vers les vieux ajoncs trop secs, elles brûleront en hiver, et envahies par les fougères ou les molinies, elles menaceront la forêt au printemps.

Tout ce panorama brossé en quelques mots est bien sûr caricatural ; il signifie que les espaces "naturels" sont bien rares, voire inexistant à notre époque sur notre continent. Dans le cas des landes et à partir de ce que nous en connaissons, il est inutile de se contenter de les protéger, bien au contraire, il faut envisager de les gérer, de les utiliser, et elles peuvent contribuer ainsi à l'essor de la Bretagne rurale, d'une part en produisant, d'autre part en protégeant la forêt.

## Une subvention grâce à l'OSCR

L'Office Social et Culturel Rennais est une Association - loi 1901 - regroupant d'autres associations rennaises et de l'agglomération et des organismes publics.

Il a une double mission : - exister pour aider la vie associative à se développer en offrant divers services (prêt de matériel, etc) et en apportant une aide-conseil aux responsables d'associations, aux professionnels de l'animation ; - en inscrivant le développement des Associations dans une dynamique générale.

Voici très succinctement résumé le rôle de l'OSCR. - Je voudrais signaler, au passage, que la machine "multipoint" sur laquelle sont trappés les textes du "Châtenay" est mise gracieusement à notre disposition par cette Association, ainsi que le local où sont réalisées les maquettes. - Pourquoi j'en parle ? - En février dernier, j'ai rencontré la directrice adjointe de l'OSCR pour parler de l'Association du "Châtenay" et de ses difficultés de fonctionnement, de son manque de moyens. Avec son aide j'ai constitué un dossier de demande de subvention "FONDS D'AIDE AUX ACTIVITES" (bien que non-adhérent à l'office). Début juillet, qu'elle n'a pas été mon immense plaisir d'apprendre qu'une subvention de 2 350 F allait nous être accordée fin juillet et créditée en septembre. - Grand merci à l'Office qui s'est fait notre avocat - comme elle le fait pour toutes les associations, sans distinction - en acceptant de prendre en compte le nombre d'adhérents que nous avons sur Rennes. - Je dis un grand merci et si cette subvention est très importante pour nous, pour moi ce n'est pas le plus important. - En effet, je voudrais parler de l'ACCUEIL. Pour qui n'y est jamais allé, sachez que vous y trouverez une équipe très dynamique, toujours de bonne humeur, prête à rendre immédiatement service et de bons conseils. - Une équipe de responsables, au sens propre du terme. Et pourtant Dieu sait s'il en passe du monde, dans cette maison, au cours d'une journée. - La concertation, entre le personnel, existe, cela se sent bien. Un exemple à suivre... L'OSCR existe depuis 1977. - Elle a succédé à L'OSC, qui existait bien avant. - C'est vraiment un lieu public par excellence, où l'on s'y sent parfaitement à l'aise....

Pour participer à la vie de l'Association et être au courant de ce qui s'y fait, il faut être adhérent (100 F) pour l'année. Notre demande d'adhésion a été soumise au C.A. de l'OSCR qui l'a jugée recevable. J'espère que Le Conseil d'Administration des "Amis du Châtenay" adhèrera... le plus tôt possible sera le mieux.

M.F. Lelièvre

Première réunion des Amis du Moulin du Châtenay :  
Le SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1983, à 14 HEURES  
au Moulin du Châtenay

A l'ordre du jour : - Organisation interne  
- Activités

Chez FRANCOIS, "A la Guette"

Au Café du Val sans Retour

14 et 15 août 83

FÊTE DES ANCIENS  
DE BEUVAIS

Le 14 à 15 h : moto cross

Le soir : grande sauterie

Le 15 à 13 h : couscous animé  
par Jeannot Théaudin

Nombreux stands - Jeux divers - Galettes-Saucisses

# LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

## « Propriétés » des ruraux... ou des utilisateurs ?

Jean-Bernard Vighetti

On ne le dira jamais assez, les chemins que l'on utilise pour les randonnées pédestres, équestres voire cyclos sont pour la plupart propriétés des collectivités territoriales (communes, départements). Parfois même elles appartiennent à des particuliers qui acceptent par une convention morale (en droit elle ne tient pas), le passage des randonneurs.

La propriété des cheminements terrestres (et il en va de même des parcours à canoë) est donc extrêmement éclatée, elle change au minimum chaque fois que l'on quitte une commune pour entrer dans une autre.

Les communes ayant le droit depuis 1959 de vendre les chemins de leur domaine privé (l'essentiel des chemins non goudronnés), le maintien d'un réseau cohérent d'itinéraires de randonnées est extrêmement difficile.

C'est pourquoi les pouvoirs publics en liaison avec les organes et associations concernés, ont lancé l'idée de plans départementaux de la Randonnée pédestre et équestre. Leur but est, rappelons-le, de récupérer les itinéraires existants empruntant des chemins ruraux, et de les faire classer par le département en accord avec les municipalités concernées pour qu'ils deviennent inaliénables.

Le succès de cette démarche engagée par l'ABRI avec l'aide des départements, en Côtes du Nord et Morbihan, par la F.F.R.P. en Ille et Vilaine, laisse présager qu'elle pourrait être un jour étendue au réseau des rivières canotables.

Il n'en reste pas moins que la conservation et l'entretien de ces espaces linéaires resteront toujours aléatoires, à moins qu'ils ne deviennent départementaux ou régionaux.

- Pour qu'ils restent ouverts au public, il convient que leurs utilisateurs, essentiellement citadins, ne se les approprient pas d'une façon ou d'une autre. La balise, ou la marque sur un arbre, ne doit être qu'un repère, en aucun cas une borne, un signe de changement de propriété.

De même le choix des itinéraires doit être fait en tenant compte au maximum des utilisations et des besoins locaux. Sinon, on ne voit pas de quel droit, les usagers pourraient demander aux communes voire aux départements de les entretenir.

Du reste, s'ils correspondent à ces besoins, ils seront mieux utilisés et les frais d'entretien y seront plus limités. N'oublions pas qu'un chemin meurt de ne plus être ou pas être assez emprunté.

S'il y a nécessité d'entretenir les itinéraires pour la satisfaction exclusive des usagers (dans l'hypothèse où il ne puisse pas y avoir de retombées économiques pour le milieu d'accueil par le biais des gîtes d'étape, par exemple), on peut même se demander si ce ne serait pas à eux de les financer. N'est-ce pas à cette solution que sont arrivées bien des communes rurales pour maintenir et améliorer leur réseau de pistes de ski de fond ?

L'on ne voit pas, en effet, pourquoi le milieu rural, souvent pauvre en Bretagne, devrait financer le tourisme social ou le tourisme de plein air des citadins.

C'est pourquoi, il convient que les organismes de pleine nature se souviennent en permanence que l'espace où ils interviennent ne leur appartient absolument pas, qu'ils doivent toujours le respecter, au risque d'en être rejeté. Le chemin est d'abord un outil de développement avant d'être le support d'activités de loisirs.

La création d'itinéraires doit donc être conçue à la base - en tenant compte, certes, d'une cohérence plus large - et non décidée d'en haut.

En d'autres termes, il faut que les ruraux, détenteurs de l'espace, soient partie prenante, acteurs puissants des activités et des structures de randonnées, et non des indigènes que l'on exploite ou que l'on vient photographier.

A une époque où la publicité télévisée et les vitrines des magasins invitent les parents à vider leur portefeuille pour encombrer la chambre de leurs enfants de jouets qui seront vite mis au rebut, on ne songe plus qu'à ces jeux que pratiquaient les petits gallos du début du siècle, jeux qui ne coûtaient pas un liard mais développaient l'adresse, tel le pirlipipi - appelé aussi pirlipipet ou pirlu - qui ne nécessitait que deux morceaux de bois.

Le pirlipipi était pratiqué de cette façon :

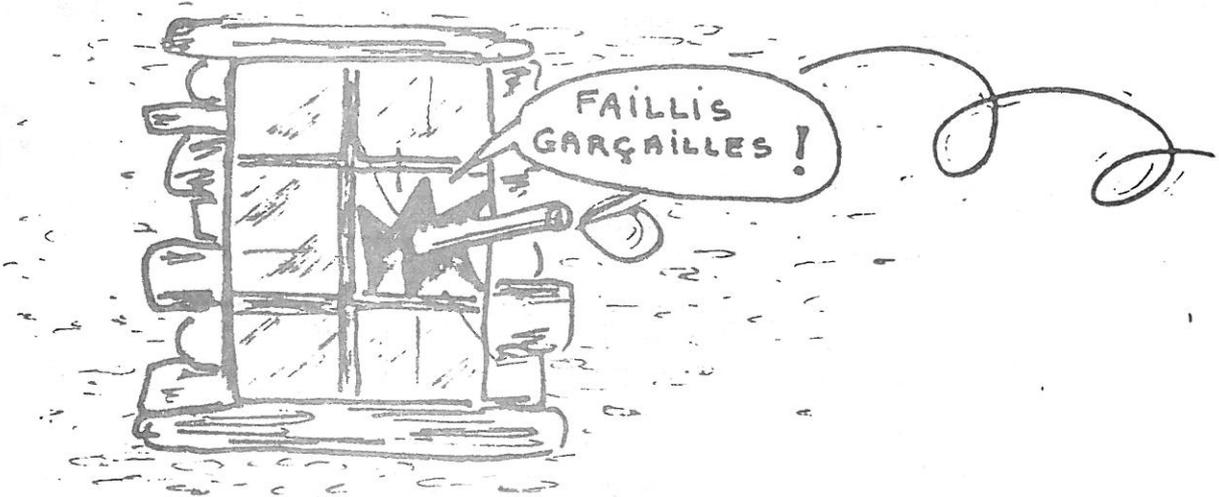
- 1 - Sur une pierre servant de socle ou dans un trou creusé en terre, on posait un petit morceau de bois d'une quinzaine de centimètres de long, de façon que l'une des extrémités pointe vers le ciel.
- 2 - Avec un bâton, genre manche à balai, d'un mètre environ, on frappait le petit bois pour le faire bondir en l'air.
- 3 - Ce petit bois était ensuite repris de volée pour être expédié le plus loin possible.
- 4 - Chaque joueur obtenait autant de points qu'il y avait de fois la longueur de son bâton entre le point de lancer et le point de chute du petit bois.

Les enfants plus adroits pouvaient pratiquer cette variante du pirlipipi :

Lorsque le petit bois avait sauté en l'air, on devait le faire rebondir sur le bâton autant de fois que les joueurs en avaient décidé au départ (2, 3, 4, 5, 6 fois...) avant de l'expédier le plus loin possible.

Chaque joueur qui avait rempli la "contrat" mesurait alors la distance, non avec le long bâton, mais avec le petit bois.

Essayez donc ce jeu, vous verrez combien il nécessite d'adresse ! Une sage précaution cependant, ne vous exercez pas à proximité des fenêtres...



# SEMBLÉES GALLÈSES

**13 AU 17  
JUILLET  
1983**

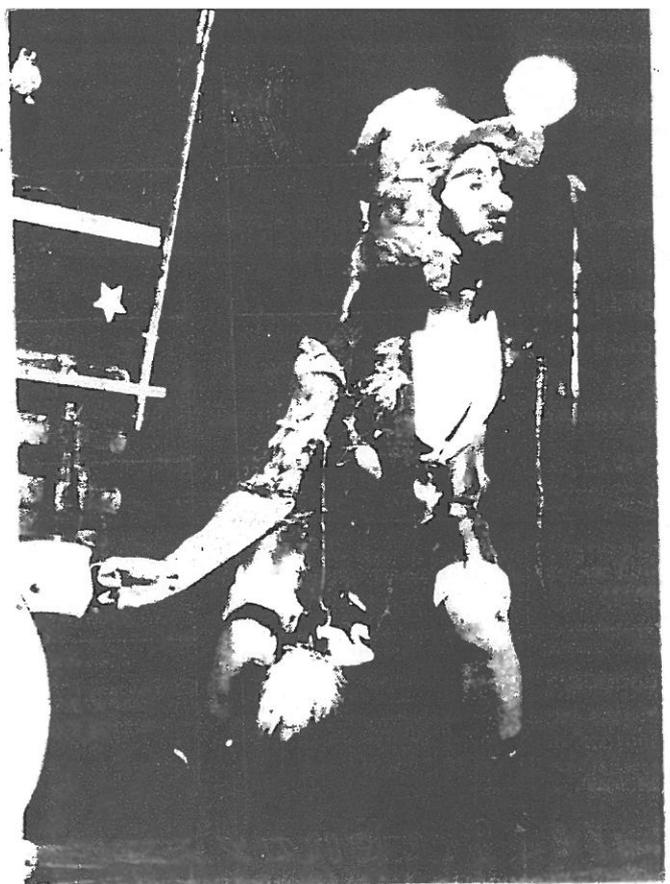
**CONCORET  
AU FOYER RURAL**

**TOUS LES JOURS DE 10 H A 18 H**

Accueil • Renseignements  
Expositions • Cafétaria  
Stages • Repas (midi et soir)

COUT DES MANIFESTATIONS. — Vespées  
5 F — Soirées : 15 F — Dimanche après-midi :  
8 F (gratuit jusqu'à 12 ans). — Buvettes • Sand-  
wichs.

Tous renseignements au (16 97) 50 28 97 ou au  
(16 99) 51 03 00 (après 19 Heures).



Jean KERGRIST, faut-il encore le présenter ? Qui n'a pas vu ou entendu parler du "Clown Atomique", du "Clown Agricole", de la "Fièvre Acheteuse", etc. ? Il vient de terminer son premier film : "LE MISSIONNAIRE", qui sera présenté pour la première fois en septembre, dans le cadre du Festival du Film des Minorités, à Douarnenez.

Vous retrouverez Jean Kergrist, dans le cadre des Assemblées Gallèses, l'après-midi du Dimanche 17 juillet, à Concoret, avec son corbillard.

MERCREDI 13 JUILLET	JEUDI 14 JUILLET	VENDREDI 15 JUILLET	SAMEDI 16 JUILLET	DIMANCHE 17 JUILLET
<p>MATINEE : 9 h 30</p> <p>STAGES</p>           <p>17h Inauguration des Expos (Jeu de palet et Ecomusée de Montfort) Vin d'Honneur.</p>           <p>SEIREE et NEITEE : 21 h.</p>           <p>CONCORET</p> <p><b>Riguedaü</b></p> <p>(Bal gallo gratuit) avec animation dans le bourg.</p>	<p>MATINEE : 9 h 30</p> <p>STAGES</p> <p><b>TREHORENTEUC</b> : RAILLYE (auto ou vélo) sur la journée. - Départ de 9 h 30 à 10 h 30, de l'Eglise de Trehorenteuc. - Inscriptions au départ. - Pique-Nique sandwichs et boissons sur place.</p> <p>VESPREE : 14 heures.</p> <p>CONCORET : Concours de Jeux Gallos (lancer de boîtes de pailettes - palets - lever d'essieu - trou du chat, etc) - Jeux pour les enfants.</p> <p>RESSION : 17 h - 18 h 30</p> <p>CONCORET : Information-Débat sur "Les Légendes de Broccliande et de la Table Ronde, avec J.-C. LOZACHEUR.</p> <p>SEIREE : 21 heures</p> <p>TREHORENTEUC : Mélodies, Chansons à Répondre, Voix et Instrumental avec Anyvonne LE BOULANGER, Jacques BONNO, EVEIL A LA MUSIQUE AU PAYS (Ploërmel), et autres chantous et sonnous.</p> <p>NEITEE : Après meinit</p> <p>TREHORENTEUC : Animation dans les bistrotts du bourg avec sonnous et chantous.</p>	<p>MATINEE : 9 h 30</p> <p>STAGES</p> <p>9 h 30 : Randonnée Pédestre</p>           <p>VESPREE : 14 heures</p> <p>"Découverte de l'Architecture et Vie au Pays", avec Albert POU LAIN</p> <p>RESSION : 17 h - 18 h 30</p> <p>Débat sur "Vivre, travailler et habiter au Pays, aujourd'hui".</p> <p>SEIREE : 21 heures</p> <p>PAIMPONT (cour de l'Abbaye) : "Contes, Histoires et Légendes" avec Eugène COGREL, Alain BURBAN, Dominique ROCABOY, Ernestine LORAND, Claude REGNAULT, Albert MESLAY, Marie DEQUE.</p> <p>NEITEE : après meinit</p> <p>PAIMPONT : Animation dans les bistrotts du bourg avec sonnous et chantous.</p>	<p>MATINEE : 9 h 30</p> <p>STAGES</p> <p>10 heures : "Commentaires sur un chantier de Fouilles Archéologiques"</p>           <p>VESPREE : 14 heures</p> <p>MOHON "Découverte et Histoire du Camp des Roués" (se rendre directement à Mohon).</p> <p>RESSION : 17 h - 18 h 30</p> <p>CONCORET : Information-Débat sur "LES CELTES".</p> <p>SEIREE : 21 heures.</p> <p>EVRIQUET : CONCERT de MUSIQUE GALLESE. - Première partie : le groupe "EPHEMERE". - Seconde partie : le groupe "KISTREBERT".</p> <p>NEITEE : après meinit</p> <p>EVRIQUET : RIGUEDAU (bal gallo), avec Alain LE BOULANGER, Yves LE BLANC, les groupes LA ROUTINE et KISTREBERT.</p>	<p>MATINEE : 10 heures</p> <p>CONCORET : DANSE et MUSIQUE au Foyer Rural</p>           <p>VESPREE : 14 heures</p> <p>CONCORET :</p> <p><b>Fête galloise</b></p> <p>Animation itinérante du <b>CLOWN</b> <b>Jean KERGRIST</b></p> <p>JEUX GALLOS (Adultes et enfants)</p> <p>Animations musicales</p> <p>ARTISANAT (Expositions et démonstrations par des Artisans du Pays).</p> <p>STANDS CULTURELS (Vente de livres, disques)</p>           <p>NEITEE : après meinit</p> <p><b>Riguedaü</b></p> <p>(Bal gallo gratuit)</p> <p>DE CLOTURE dans la cour de l'Ecole Publique</p>

# FESTIVAL DE BROCELIANDE

## 30 JUILLET AU 6 AOUT



Ci-dessous le programme du Festival de Brocéliande qui se déroulera du samedi 30 juillet au samedi 6 août inclus, sur les communes de Plélan - Paimpont. — A l'organisation de ce Festival : le Cinéma l'Hermine, de Plélan ; le Centre Social et Culturel du canton de Plélan ; l'Office Touristique et le Syndicat d'Initiative de Brocéliande, en collaboration avec l'Ecomusée du Pays de Montfort.

Réservation des places : tous les matins (sauf les samedis et le dimanche), à l'Office Touristique de Brocéliande, à la Mairie de Plélan (tél : (99)06-86-07). — A partir du 19 juillet, au Syndicat d'Initiative de Paimpont (Abbaye), de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, tous les jours (pas de réservation pour les places de cinéma).

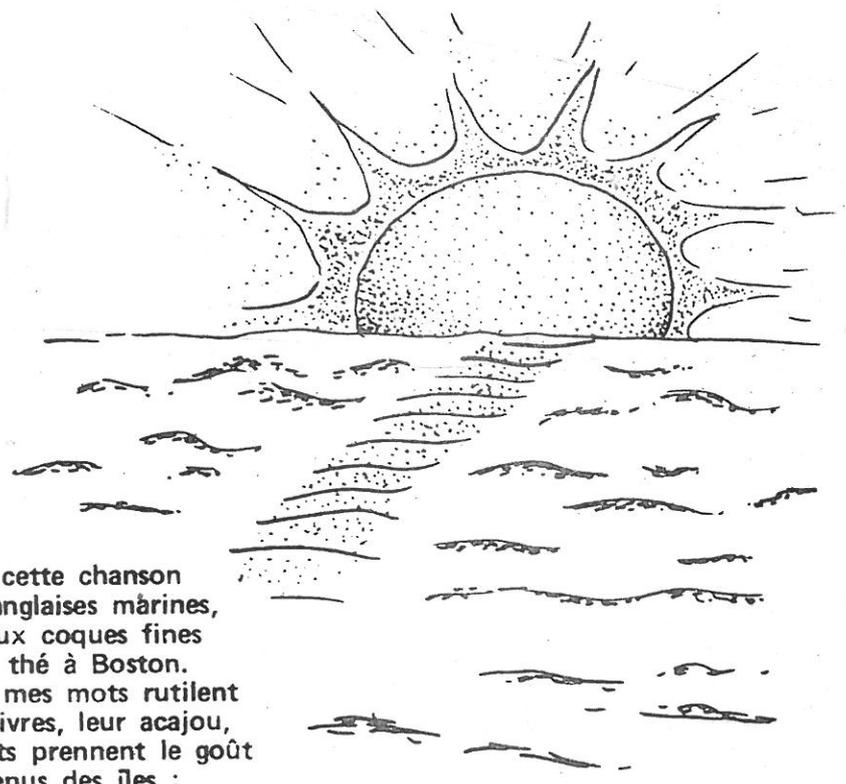
DATE	HEURE	LIEU	SPECTACLE	Prix d'entrée
Samedi 30 juillet	21 heures 21 heures	PAIMPONT (Eglise) PLELAN (Cinéma l'Hermine)	MYRDHIN (Harpe Celtique) MONTY PYTHON - SACRE GRAAL	30 F 18 F
Dimanche 31 juillet	10 heures 21 heures	PAIMPONT (Abbaye) PLELAN (Cinéma l'Hermine)	Sortie accompagnée en forêt avec Patrick LEBRUN MONTY PYTHON - SACRE GRAAL	40 F 18 F
Lundi 1 <sup>er</sup> août	21 heures	PLELAN (Centre Social)	Projection du film d'Anne-Marie AUTISSIER : "Merlin Désenchanté", et du montage audio-visual de Mme URCUN : "Brocéliande" - Débat.	15 F
Mardi 2 août	21 heures	PLELAN (Eglise)	ARS ANTIQUA (Musique médiévale)	35 F
Mercredi 3 août	14 h 30 21 heures 20 heures 22 heures	PAIMPONT (Abbaye) PLELAN (Cinéma l'Hermine) PAIMPONT (à Trudeau) PAIMPONT (à Trudeau)	Promenade pédestre sur le circuit "Landes de Gervan". PERCEVAL LE GALLOIS (E. Rohmer) Soirée en ferme-auberge. Fest-Noz	5 F 18 F 50 F 10 F
Jeudi 4 août	21 heures	PLELAN (Cinéma l'Hermine)	PERCEVAL LE GALLOIS (E. Rohmer) - Débat	18 F
Vendredi 5 août	10 heures 21 heures	PAIMPONT (Abbaye) PLELAN (Salle des Fêtes)	Sortie accompagnée en forêt avec Jean MARKALE "APPELEZ-MOI ARTHUR" ou "LES MYSTERES DE LA TABLE RONDE" de Jean Moign (théâtre).	40 F 35 F
Samedi 6 août	10 à 13 h après-midi 21 h 30 vers 23 h.	PAIMPONT (Abbaye) PAIMPONT (Abbaye) PAIMPONT (Abbaye) PAIMPONT (Abbaye)	JOURNEE DU LIVRE sur le thème : "HISTOIRE ET LEGENDE DE BRETAGNE". Montage audio-visuel : "IL Y A DE CELA 1500 ans" Débats. Vente et signatures - livres neufs et anciens "LE CONTE DU GRAAL", ensemble PERCEVAL Fest-Noz (seulement)	45 F 10 F

DU 30 JUILLET AU 27 AOUT, SALLE DES ECROUETTES (ABBAYE DE PAIMPONT)  
EXPOSITION DES ARTISANS D'ART DE BROCELIANDE, SUR LE THEME : "UN MERLE ENCHANTEUR"

Les sorties accompagnées en forêt avec Patrick Lebrun et Jean Markale sont prévues en autocar. Prévoir chaussures de marche et pique-nique. — Une carte "FORFAIT FESTIVAL", vendue 100 F donne droit aux quatre spectacles suivants : 30 juillet : Myrdhin — 2 août : Ars Antiqua — 5 août : "Appelez-moi Arthur" — 6 août : Le Conte du Graal".

# Chanson australe

Je voudrais que cette chanson  
Fût chantée au creux d'une oreille,  
Murmurée par un soir de veille  
Près du feu, là dans ma maison ;  
Elle viendrait comme une fumée  
Echappée d'entre deux tisons  
Et ferait un doux tourbillon  
Tout au fond de la cheminée ;  
Elle viendrait porter la couleur  
De ces îlots qu'on dit perdus,  
De ces contrées si méconnues  
Dont je connais les noms par cœur,  
Je vous connais bien Kerguelen,  
Saint-Paul et Nouvelle Amsterdam,  
Si souvent j'ai le vague à l'âme,  
Perdu dans l'Océan Indien



Je voudrais que cette chanson  
Ressemble aux anglaises marines,  
A ces clippers aux coques fines  
Qui menaient le thé à Boston.  
Je voudrais que mes mots rutilent  
Comme leurs cuivres, leur acajou,  
Que mes couplets prennent le goût  
De ces tabacs venus des îles :  
Je pourrai alors sur l'ivoire,  
Sur une dent de cachalot,  
Je pourrai graver un bateau,  
Peut-être une inscription bizarre :  
Le point de la terre isolée  
Où j'ai cru trouver ma fortune  
Quand le sort a tourné ma hune  
Vers cette crique abandonnée.

Je voudrais que cette chanson,  
Comme un passager clandestin,  
Glisse dans le litre d'un marin  
Sous un papier tourné en rond,  
Et que la bouteille à la mer,  
Toute coutume bouleversée,  
File loin des côtes habitées  
Sans espoir de destinataire ;  
Qu'elle parte se fracasser là-bas  
Contre l'épave d'un bateau,  
Tout contre l'étrave en lambeaux,  
Sur les morceaux brisés d'un mât,  
Ou sur la grève désolée  
De vieille station baleinière  
Pour reposer entre deux pierres  
Auprès des derniers cétacés.

Jacky Éalet